

NATURE DES GARANTIES	ETENDUE DES GARANTIES	FRANCHISE PAR SINISTRE
Responsabilité Civile Automobile	Sans limitation de somme	NEANT
Défense Recours	Sans limitation de somme	NEANT
Dommages Tous Accidents Acte de vandalisme Force de la nature	Valeur à dire d'expert, maxi valeur HT déclarée	Sinistre contre un autre véhicule: : 1.000 € Dans les autres cas : 2.000 €
Catastrophes Naturelles Incendie, tempêtes, Force de la nature Vol, tentative de vol	Valeur à dire d'expert, maxi valeur HT déclarée Valeur à dire d'expert, maxi valeur HT déclarée	Fixée par arrêté interministériel: 1.000 €
Vol par Détournement	Valeur à dire d'expert, maxi 100.000 €	7.622 € ramenée à 3.000 € si équipé d'un système de repérage GPS
Bris de Glaces (étendu aux baies et lanternes) Optiques de Phares	Valeur de remplacement	NEANT
Garantie du Conducteur Responsable	250.000 €	NEANT